

Journées Européennes du Patrimoine 2025

Notice technique – Exposition EPV

Où et quand ?

Abbaye d'Auberive – Place de l'Abbaye – 52160 Auberive

- Vendredi 19 septembre 2025 : 14h00 – 19h00
- Samedi 20 septembre 2025 : 10h00 – 19h00
- Dimanche 21 septembre 2025 : 10h00 – 17h00

Public concerné

Exposition exclusivement réservée aux entreprises labellisées Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV), situées dans les régions Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté.

Modalités d'exposition

Les exposants sont autorisés à :

- Présenter et vendre leurs productions.
Les moyens de paiement (terminal CB, espèces, etc.) sont à la charge et sous la responsabilité de chaque exposant.
- Réaliser des démonstrations de leurs savoir-faire.

Logistique et équipements disponibles

Mobilier

Des tables rondes de 180 cm de diamètre sont disponibles sur réservation, dans la limite des stocks.

La location des **nappes blanches** adaptées, fournies par l'organisation, est **obligatoire**.

Tarif: 20,00 € HT par nappe

Le règlement est à effectuer auprès de l'association avant l'événement.

Espaces d'exposition

L'installation sur les espaces d'exposition sera possible à partir de **9h, le vendredi 19 septembre 2025**. L'exposition pourra se tenir en intérieur, en extérieur ou en extérieur couvert, sous réserve d'une demande préalable. Des réfrigérateurs et évier pourront être mis à disposition, en fonction des besoins exprimés.

Présentation entreprise

Chaque entreprise bénéficiera d'un plot en bois (dimensions: 60 x 60 x h120 cm) mis à disposition pour sa présentation, ainsi que d'un cartel apposé par l'organisation, indiquant le nom de l'entreprise et un descriptif. La garniture du plot est libre (objets, flyers, échantillons, éléments décoratifs, etc...).

Tarifs de participation

Pour les entreprises EPV adhérentes
association Grand Est
et Bourgogne-Franche-Comté:

de moins de 5 M€ de chiffre d'affaire 250 €
de plus de 5 M€ de chiffre d'affaire 450 €

Pour les entreprises EPV non-adhérentes
association Grand Est:

600 €

Responsabilité

Les exposants demeurent entièrement responsables de leurs produits durant toute la durée de l'exposition. Il est impératif que chaque exposant assure ses biens par ses propres moyens.

Réservations & renseignements

Les réservations de tables, de nappes, ainsi que les demandes particulières (espace extérieur, besoins techniques, etc.) doivent être communiquées le plus tôt possible afin de faciliter l'organisation logistique.

Vous pouvez vous inscrire via **le formulaire de participation** et un bon de commande sera envoyé aux entreprises intéressées.

Pour toutes demandes de renseignements :
contact@epvgrandest.com